



**DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE RIS-ORANGIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2024/121

**Objet : Délégation de pouvoirs : décisions du Maire prises au titre de
l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités
Territoriales**

Séance du mercredi 22 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 16 mai 2024, se sont réunis au nombre de 25, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

**Nombre de
membres**

En exercice : 35
Présents à la
séance : 25
Excusés
représentés : 9
Absent : 1

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers
Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg, Sofiane Seridji, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Nicolas Fené, Denise Poezevara, Sylvie Deforges, Omar Abbazi****, Valérie Marion****, Noureddine Siana, Fabrice Deraedt, Dounia Lebig****, Pierrick Brousseau, Yvrose Jameau, Christian Amar Henni*, José Peres**, Sandanakichenin Djanarthany, Erick Couturier, Christine Tisserand

Excusés représentés :

Souad Medani à Serge Mercieca, Véronique Gauthier à Aurélie Monfils, Josiane Berrebi à Gilles Melin, Claudine Cordes à Kykie Basseg, Jean-Paul Monteiro Teixeira à Marcus M'Boudou, Séverin Yapo à Sémira Le Querec, Nejla Toptas à Annabelle Mallet, Jérémy Kawouk à Siegfried Van Waerbeke Laurent Stillen à Christine Tisserand

Absent :

Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaule
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

2024/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
22 mai 2024
DÉLIBÉRATION
N°2024/121

Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Administration générale

LE CONSEIL,

SUR proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil municipal n°2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 en date du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES DELIBERATION

PREND ACTE de la communication du Maire sur les décisions n°2024/011 à n°2024/084, répertoriées dans le tableau annexé à la présente délibération conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : 29 MAI 2024

Publié le : 29 MAI 2024

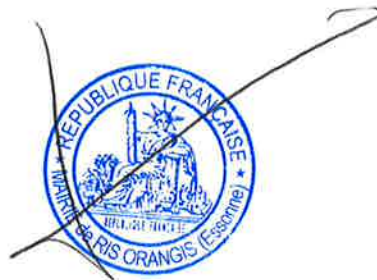
Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Pour expédition conforme
Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne



ANNEXE A LA DELIBERATION 2024/121 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2024

Date	N°	Objet	Service	Titulaire	Montant
02/02/2024	2024/011	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation pour la mise en place d'ateliers de conseils en image et gestion du stress dans le cadre du projet « PIJ/PAJ workshop » avec l'association « Look9 pour vous plaire »	PIJ	« Look9 pour vous plaire »	2 610 € TTC pour 9 ateliers en 2024 (dates à définir), soit un montant unitaire de 290 € TTC par atelier
02/02/2024	2024/012	Fixant les modalités d'un contrat de partenariat visant à la mise en place d'un dressing solidaire dans le cadre du projet « PIJ/PAJ WORKSHOP » avec « Look9 pour vous plaire »	PIJ	« Look9 pour vous plaire »	Mise à disposition d'un dressing solidaire à destination des jeunes participant au projet « PIJ/PAJ, workshop », ainsi qu'à tous les jeunes fréquentant la structure et ayant besoin d'une tenue professionnelle adaptée
05/02/2024	2024/013	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession pour le spectacle « Ohlala, c'est quoi cette eau-là ! » avec la compagnie PATACONTE dans le cadre du club B.A-BA de l'école maternelle Moulin à Vent	EDUCATION	Compagnie PATACONTE	300 € TTC Le 14 mars 2024, à 17 h 00
06/02/2024	2024/014	Fixant les modalités de règlement d'une convention avec l'association Passages pour la fabrication de deux cabanes en Osier lors d'ateliers participatifs avec des habitants	VIE DES QUARTIERS	Association Passages	1 060 € TTC pour 2 journées : -Mercredi 13 mars 2024 de 9h30 à 17h30 - Samedi 16 mars 2024 de 9h30 à 17h30
07/02/2024	2024/027	Fixant les modalités de la convention passée avec la « Ligue de l'Enseignement de l'Essonne » dans le cadre du dispositif « Bourse aux projets » organisé en partenariat avec le Point information jeunesse et le Pôle accompagnement jeunesse de la ville de Ris-Orangis	PIJ	Ligue de l'Enseignement de l'Essonne	La ville participera à la prise en charge de 310 € par stagiaire inscrit sur la base de 25 stagiaires, soit un total de 7 750€
08/02/2024	2024/028	Fixant les modalités de règlement d'une convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart pour la mise en place de stages de découverte des Steeldrum dans le cadre du	EDUCATION	Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart	Coût horaire de 51 euros TTC soit un montant total de 2 040 € TTC (rémunération de deux intervenants pour 20 heures de stage de découverte de cet

		Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité municipal			instrument à percussion dans les écoles élémentaires du 12 au 16 février et du 8 au 12 avril 2024)
09/02/2024	2024/029	Fixant les modalités de règlement d'une convention pour la formation continue professionnelle de la Police municipale par Monsieur Alexandre MIQUEL	RESSOURCES HUMAINES	Alexandre MIQUEL	6 750 € TTC pour la formation jusqu'à 15 agents sur 10 mois en 2024 – ½ journée par mois (3 heures)
09/02/2024	2024/030	Portant acceptation du don de Grand Paris Aménagement d'un médaillon en plâtre issu de fouilles archéologiques au Château Lot	ARCHIVES	Grand Paris Aménagement	-
13/02/2024	2024/031	Décision rapportant la décision 2023/309 du 31 octobre 2023 autorisant la signature des lots 1 – 2 et 3 du marché de travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments communaux	MARCHES PUBLICS	-	Décision rapportée suite à observation du contrôle de légalité de la Préfecture concernant le quorum de la Commission d'appel d'offres du 26 octobre 2023
13/02/2024	2024/032	Décision rapportant la décision 2023/307 du 30 octobre 2023 autorisant la signature du marché de mission de maîtrise d'œuvre rue jardin– Marché 2023-21	MARCHES PUBLICS	-	Décision rapportée suite à observation du contrôle de légalité de la Préfecture concernant le quorum de la Commission d'appel d'offres du 26 octobre 2023
19/02/2024	2024/033	Attribution du marché de prestations de services de séjours en centres de vacances pendant la période estivale en ses lots 8bis et 9 bis – Marché 2023-29	MARCHES PUBLICS	Lot 8bis : UCPA SPORT VACANCES Lot 9bis : Association Plein Temps Vacances	Lot 8 bis : Surf et glisse - sans minimum et avec le maximum de 100 000 € HT sur 24 mois. Lot 9 bis : Sports et sensations, multi-activités Eaux Vives - sans minimum et avec le maximum de 100 000 € HT sur 24 mois
23/02/2024	2024/034	Demande de subventions auprès du Conseil régional d'Ile-de-France au titre du dispositif « Bouclier de sécurité » soutien à l'équipement des forces de sécurité, de la sécurisation des équipements publics, et de la vidéoprotection pour lutter contre la délinquance de voie publique	FINANCES CTM	Région Ile-de-France	Demande de subvention au taux maximum
23/02/2024	2024/035	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place de trois ateliers « d'Éveil Musical » avec la société ART ET IMAGE PRODUCTION	PETITE ENFANCE	Société ART ET IMAGE PRODUCTION	192€ TTC pour 3 ateliers de 45 min les 28 février, 27 mars et 24 avril 2024 au profit des enfants et

					parents accueillis dans les structures Petite Enfance
26/02/2024	2024/036	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place de six ateliers « d'Éveil Musical » avec la société ART ET IMAGE PRODUCTION.	PETITE ENFANCE	Société ART ET IMAGE PRODUCTION	297€ TTC pour 6 ateliers de 30 min les 2 mars, 23 mars et 20 avril 2024 au profit des enfants et parents accueillis dans les structures Petite Enfance
26/02/2024	2024/037	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement instituteur situé 24 rue des Mésanges à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation : 341,48 € et redevance chauffage : 2,00 € par mois et par m ² , du 1 ^{er} au 31 mars 2024
26/02/2024	2024/038	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation avec la société Rolia Sécurité pour assurer le gardiennage des installations dans le cadre de la préparation du carnaval	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Société Rolia Sécurité	364,50 € TTC, pour une prestation du samedi 25 mai 2024 à 21h00 au dimanche 26 mai 2024 à 10h30
26/02/2024	2024/039	Fixant les modalités de règlement du contrat de cession du droit d'exploitation pour une animation en déambulation carnavalesque avec l'association Zizanie	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association Zizanie	4 810,80 € TTC le 26 mai 2024 de 14h00 à 16h00, pour 7 artistes
29/02/2024	2024/040	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place d'une conférence/débat sur la thématique des parents isolés avec l'association Collective Mères isolées dans le cadre des rendez-vous des familles	EDUCATION	Association Collective Mères isolées	1 000 euros TTC, le samedi 9 mars 2024 de 14h à 16h
29/02/2024	2024/041	Fixant les modalités de règlement du contrat de cession de droit d'exploitation pour une animation en déambulation carnavalesque avec la production Queue de Pie Animation	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association Queue de Pie	2 398 € TTC pour un spectacle de 14h à 16h le dimanche 26 mai 2024
29/02/2024	2024/042	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'abonnement au logiciel Litteralis en SAAS	INFORMATIQUE	Société SOGELINK	Redevance annuelle : 3 000 € HT - Accès à la plateforme dédiée aux actes réglementaires sur le domaine public
04/03/2024	2024/043	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de réservation pour l'hébergement d'un groupe d'enfants du centre de loisirs avec le Gîte Le Presbytère à l'occasion d'un séjour	JEUNESSE	le Gîte Le Presbytère	4 000 € du 15 au 28 juillet 2024 pour 20 enfants et 4 animateurs à Saint-Rémy-la-Varenne (49250)

04/03/2024	2024/044	Résiliation du marché 2023-09 : Achat et livraison de livres pour les besoins de la commune de Ris-Orangis - Lot 2 : Acquisition de manuels scolaires pour les écoles élémentaires avec la Société OFFICE GENERAL DE LA DOCUMENTATION	MARCHES PUBLICS	-	Résiliation pour motif d'intérêt général : la définition initiale du besoin prévu au lot n°2 n'est plus en parfaite adéquation avec les besoins actuels
04/03/2024	2024/045	Fixant les modalités de règlement du contrat de cession de droit d'exploitation pour une animation en déambulation carnavalesque avec la SASU Enfants Sauvages – Urban Performances	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	SASU Enfants Sauvages – Urban Performances	1 735,25 € TTC, le 26 mai 2024 de 14h00 à 16h00
04/03/2024	2024/046	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services avec la société Rolia Sécurité pour du gardiennage à l'occasion de l'évènement Ris en Seine	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Société Rolia Sécurité	3 159,00 € TTC du 4 au 8 juillet 2024
05/03/2024	2024/047	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation musicale avec l'association FRONTIERE LIVE à l'occasion du bal le 13 juillet 2024	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association FRONTIERE LIVE	2 150 € TTC le samedi 13 juillet 2024 à partir de 20h00 jusqu'à 01h00
06/03/2024	2024/048	Approuvant l'avenant n°1 de transfert au marché 2022-50 relatif à la prestation de gestion du parc informatique des écoles de la commune de Ris-Orangis et assistance utilisateur	MARCHES PUBLICS	Société CEGEDIM	Aucun impact sur le montant contractuel
06/03/2024	2024/049	Autorisant la signature des marchés de travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments communaux - Marché 2023-12 – Lots 1, 2 et 3	MARCHES PUBLICS	Lot 1 : Gros œuvres - Société ERI SAS Lot 2 : Menuiseries extérieures - Société ALPHAMETAL Lot 3 : Peinture et revêtement de sols Société LES PEINTURES PARISIENNES SASU	Lot n°1 : Sans minimum – maximum de 2 500 000 € HT Lot n°2 : Sans minimum – maximum de 1 500 000 € HT Lot n°3 : Sans minimum – maximum de 1 500 000 € HT

06/03/2024	2024/050	Autorisant la signature du marché de mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une Rue Jardin – Marché 2023-21 – Relance du lot n°1	MARCHES PUBLICS	Lot 1 : Maitrise d'œuvre _ DEGOUY Routes et Ouvrages – ESE en groupement avec SEMAF et SARL CAMINO	Tranche ferme : partie forfaitaire 110 547 € TTC Tranche optionnelle : partie à bons de commande sans minimum et avec le maximum de 500 000 € HT
06/03/2024	2024/051	Approuvant l'avenant n°1 de transfert au marché 2023-11 relatif au Conseil Climat Air Energie dans le cadre d'un processus territoire engagé Climat Air Energie	MARCHES PUBLICS	Transfert de la société EVEN CONSEILS vers la société CITADIA CONSEIL S.A.S	Aucun impact sur le montant contractuel
12/03/2024	2024/052	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services avec l'association 97 Degrés pour une animation musicale en déambulation à l'occasion du carnaval	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association 97 Degrés	750 € TTC pour une prestation de 2h00 le 26 mai 2024
12/03/2024	2024/053	Convention de partenariat entre la Ville de Ris Orangis, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Essonne (CIDFF)	SOLIDARITES	CIDFF	Prise en charge des frais d'eau, d'électricité et de téléphone
12/03/2024	2024/054	Convention de partenariat entre la ville de Ris Orangis et l'association MEDIAVIPP 91	SOLIDARITES	Association MEDIAVIPP	3 200 € TTC, pour 2 permanences de trois heures par mois sur onze mois
13/03/2024	2024/070	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place d'un atelier de « Médiation animale » avec la société MEDIA ZEBRES	PETITE ENFANCE	Société MEDIA ZEBRES	90 € TTC pour un atelier de 1h le 10 juillet 2024 au profit des parents et enfants accueillis au multi accueil Menthe et Grenadine
13/03/2024	2024/071	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place d'un atelier de « Médiation animale » avec la société MEDIA ZEBRES	PETITE ENFANCE	Société MEDIA ZEBRES	135 € TTC pour 2 ateliers de 45 min le samedi 22 juin 2024 au profit des parents et enfants accueillis au multi accueil Menthe et Grenadine

19/03/2024	2024/072	Fixant les modalités de règlement d'une convention pour des dispositifs prévisionnels de secours avec l'Association La Croix-Rouge française à l'occasion du Festival Ris en Seine les 5, 6 et 7 juillet 2024	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	La Croix Rouge Française	2 121,99 € TTC du vendredi 5 juillet 2024 au dimanche 7 juillet 2024
19/03/2024	2024/073	Fixant les modalités de règlement d'une convention de prestation de services pour une animation de réalité virtuelle en Bus avec l'association CULTURE 360 lors de l'évènement Ris en Seine	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association CULTURE 360	299 € TTC samedi 6 et dimanche 7 juillet 2024, de 14h00 à 20h00
19/03/2024	2024/074	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 24 rue des Mésanges à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation : 341,50 € et redevance chauffage : 2,10 € par mois et par m ² , du 1 ^{er} avril au 31 mai 2024
19/03/2024	2024/075	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 22 rue des Mésanges à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation de 400,00 € et redevance chauffage : 2,10 € par mois et par m ² , du 1 ^{er} avril au 31 décembre 2024
19/03/2024	2024/076	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 24 rue des Mésanges à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance chauffage : 2,10 € par mois et par m ² , du 1 ^{er} avril au 30 juin 2024
19/03/2024	2024/077	Sans objet			
20/03/2024	2024/078	Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France au titre de l'Aide à l'équipement de matériel scénique (Spectacle Vivant)	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Conseil Régional d'Ile-de-France	Montant de l'aide sollicitée : 33 280,00€ TTC – Acquisition de matériel scénique pour le 10 place Jacques-Brel
20/03/2024	2024/079	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place de deux ateliers « Massages et Yoga en famille » avec l'entreprise individuelle KITA FAMILY sur le multi accueil les Confettis	PETITE ENFANCE	Entreprise individuelle KITA FAMILY	150€ TTC, le samedi 25 mai 2024 : 1ère session de 10h à 10h30 et 2ème session de 10h45 à 11h15
20/03/2024	2024/080	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place de deux ateliers « Bien-être et éveil » avec l'entreprise individuelle KITA FAMILY	PETITE ENFANCE	Entreprise individuelle KITA FAMILY	150€ TTC, les mercredis 29 mai de 10h à 11h au multi-accueil la Farandole et 26 juin 2024 de 10h

					à 11h au multi accueil les Confettis
25/03/2024	2024/081	Fixant les modalités d'un avenant permettant la modification d'un article du contrat de location entre la Commune de Ris-Orangis et l'association « Au Bonne Heure des Arts » concernant la prorogation de la période d'exonération des loyers pour des locaux, 1 rue Edmond Bonté		Association « Au Bonne Heure des Arts »	Compte-tenu des travaux à venir dans le bien sous-loué, il a été convenu entre la commune et l'Association, de proroger la période d'exonération de loyers (2 000 €) jusqu'au 1 ^{er} juin 2024
26/03/2024	2024/082	Fixant les modalités de règlement du contrat de cession pour une animation en déambulation sonorisée avec l'entreprise Patrick MILLEQUANT Organisation « P.M.O » pour le carnaval	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Entreprise Patrick MILLEQUANT Organisation « P.M.O »	4 960 € TTC pour une déambulation de 2h le 26 mai 2024
27/03/2024	2024/083	Fixant la participation financière des familles pour les Centres de Vacances Enfants et Adolescents 2024	CME CLV	-	Les montants des participations des familles sont calculés sur le principe du quotient familial et en fonction des prix des séjours proposés au cours de l'année.
29/03/2024	2024/084	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services pour une animation musicale en déambulation avec l'association MASKADOM pour le carnaval	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Association MASKADOM	600 € TTC pour une prestation de 14h à 16h le dimanche 26 mai 2024